

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
CŒUR DE FLANDRE

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 17 DÉCEMBRE 2024

DELIBERATION 2024_208

Objet : Appel à projets Nature en Chemins - Demande de subvention auprès de la Région Hauts-de-France

Séance du mardi dix-sept décembre deux mille vingt quatre à dix-huit heures trente

Le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Cœur de Flandre s'est réuni au siège communautaire, 222 Bis route de Vieux-Berquin, 59190 Hazebrouck, sous la présidence de Monsieur Valentin BELLEVAL, sur la convocation qui lui a été faite le onze décembre deux mille-vingt-quatre.

Présents (62) :

Francis AMPEN - Brigitte GALLI - Arnaud DEVILLEZ - Christophe LEGROIS - Pierre GRANDGENEVRE - Serge LACONTE - Régis DONDEYNE - Régis DUQUENOY - Luc VAN INGHELANDT - Bernadette POPELIER - Marc DEHEELE - Jean-Luc SCHRICKE - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Philippe MASQUELIER - Antoine VERMEULEN - Caroline LANDTSHEERE - Valentin BELLEVAL - Philippe DUHAMEL - Bernard DENTENER - Audrey SCHERRIER - Gaël DUHAMEL - Céline SAUZEAU - Philippe GRIMBER - Elise DORMION-ROUSSEZ - Michel DUHOO - Sophie ANDRE - Catherine DEPELCHIN - Pascal DECOOPMAN - Jean-Luc CAPPART - Samuel BEVER - Dominique WALBROU - Jean-Michel PLAETEVOET - Elizabeth BOULET - Jérôme DARQUES - Nathalie DEBOUDT - Serge OLIVIER - Marie SANDRA - Roger LEMAIRE - Pascal CODRON - Franck MEURILLON - Fabrice DELANNOY - Thierry DEHONDT - Stephane DIEUSAERT - Christophe DEBREU - Frédéric JUDE - Luc EVERAERE - Bertrand CREPIN - César STORET - Dominique VAESKEN - Stéphanie FENET - Eddie DEFEVERE - Carole DELAIRE - Anne DECOOL - Jean-Luc BARET - Joël DEVOS - Dorothée DEBRUYNE - Elizabeth GRESSIER - Eric SMAL - Anne VANPEENE - Emidia KOCH - Christian BELYNCK

Procurations (13) :

Antony GAUTIER à Christophe LEGROIS - Gaëlle LEFEVRE à Pierre GRANDGENEVRE - Gilles DEVIENNE à Arnaud DEVILLEZ - Sophie SPATOLA à Luc EVERAERE - Sabrina FLORQUIN-BLONDEL à Bernard DENTENER - Florence BRISBART à Michel DUHOO - Didier TIBERGHEN à Jérôme DARQUES - Yves DELFOLIE à Serge OLIVIER - Rebecca ELSSENS à Marie SANDRA - Jean-Luc DEBERT à Serge LACONTE - Jean-Pierre BATAILLE à Jean-Luc BARET - Mark MAZIERES à Dorothée DEBRUYNE - Pierre-Louis RUYANT à Valentin BELLEVAL

Effectif du Conseil de Communauté : 88

Nombre de votants : 75

Secrétaire de séance : Stéphanie FENET

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président


Valentin BELLEVAL



SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 17 DÉCEMBRE 2024

DELIBERATION 2024 208

Objet : Appel à projets Nature en Chemins - Demande de subvention auprès de la Région Hauts-de-France

Dans le cadre de sa politique environnementale, Cœur de Flandre agglo souhaite pour la saison 2024-2025 s'inscrire dans le dispositif d'aide de la Région « Nature en Chemins ».

Le dispositif Nature en Chemins vise à favoriser la biodiversité ordinaire et restaurer la trame écologique que constituent les chemins ruraux, les voies communales/communautaires ou les surfaces de délaissés adjacentes, par le biais notamment de plantations de haies diversifiées ou d'arbres (fruitiers ou non).

La Région soutient ainsi les communes et leurs groupements qui participent à la reconquête de ces espaces. Le taux de subvention s'élève à 90% pour la fourniture des plants d'essences locales. Le reste à charge pour les communes, est financé par Cœur de Flandre agglo.

Les projets présentés par les communes seront réalisés conformément au cahier des charges de ce dispositif régional.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, notamment la compétence en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ;

Considérant la politique de l'intercommunalité en faveur de la préservation et de la restauration de la biodiversité et la démarche d'élaboration d'une Trame Verte et Bleue visant à restaurer et reconquérir les continuités écologiques ;

Considérant le cahier des charges du dispositif « Nature en Chemins » de la Région Hauts-de-France ;

Considérant les projets de plantation des communes pour la saison 2024-2025 ;

Il vous est proposé :

- de prendre en charge la fourniture de plants, de haies ou d'arbres dans le respect du cahier des charges,
- de solliciter la Région Hauts-de-France dans le cadre du dispositif « Nature en Chemins » pour un soutien financier des projets de plantations de haies sur des chemins ruraux, voies communales/communautaires et délaissés adjacents pour la saison 2024-2025,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer toutes les pièces et documents y afférents.

Vote :

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

ADOPTE A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 17 décembre 2024,
Pour extrait certifié conforme,

La Secrétaire de séance,



Stéphanie FENET

Le Président,



Valentin BELLEVAL

